

# Règlement Rencontres Artistiques Carré sur Seine 2025

- \_ Généralités
- \_ Conditions de participation
- \_ Sélection des dossiers et déroulement
- \_ Sélection des finalistes et de la ou du lauréat·e du Prix Perspectives Curatoriales
- \_ Exposition des finalistes
- \_ Les Prix Carré sur Seine
- \_ Interdictions
- \_ Réclamations
- \_ Droits photographiques
- \_ Protection des données personnelles

## \_ Généralités

Carré sur Seine, association loi 1901 dont le siège est situé au 80 rue du Château, Boulogne-Billancourt, organise les Rencontres Artistiques Carré sur Seine, événement professionnel dédié à la création contemporaine.

La 14<sup>e</sup> édition se tiendra à l'Espace Landowski (Boulogne-Billancourt) du 23 au 26 juin 2025.

Chaque artiste ou commissaire d'exposition sélectionné·e aura la possibilité de bénéficier de rendez-vous individuels de 20 minutes avec des professionnel·le·s du monde de l'art : critiques, curateur·rice·s, directeur·rice·s de musées / centres d'art, collectionneur·se·s, galeristes, journalistes, etc.

## \_ Conditions de Participation

Les Rencontres Artistiques Carré sur Seine sont ouvertes à tous les artistes et commissaires d'exposition, sans condition de spécialité, d'âge ou de nationalité, dans tous les champs de l'art contemporain (pratiques visuelles, performatives, sonores, d'écriture, théâtrales, curatoriales...).

- Le dépôt de candidature est gratuit.
- La sélection s'effectue sur dossier, sur la base de l'originalité et de la pertinence de la démarche artistique.
- Les lauréat·e·s des éditions précédentes peuvent candidater à nouveau et participer aux Rencontres Artistiques si sélectionnés mais ne pourront pas être primé·e·s deux fois.

Les modalités de dépôt sont détaillées sur :

👉 <https://carre-sur-seine.com/modalites/>

Les commissaires d'exposition souhaitant postuler au Prix *Perspectives Curatoriales* sont invités à fournir un dossier spécifique illustrant leur approche curatoriale.

En déposant leur candidature aux Rencontres Artistiques Carré sur Seine, les candidat·e·s reconnaissent avoir pris connaissance et accepter l'ensemble des dispositions du présent règlement.

# \_Sélection des dossiers et déroulement des rencontres

Les candidat·e·s recevront une réponse concernant leur sélection avant la mi-juin 2025.

En cas de sélection, ils/elles recevront un email personnalisé les invitant à :

- renseigner leurs disponibilités via un formulaire dédié ;
- indiquer entre 7 et 15 expert·e·s qu'ils/elles souhaitent rencontrer.

Sur cette base, chaque participant·e se verra proposer un planning de rendez-vous incluant jusqu'à 5 rencontres individuelles de 20 minutes, selon les préférences exprimées, les disponibilités des expert·e·s et le nombre de créneaux disponibles.

Les participant·e·s devront confirmer leur accord, en validant tout ou partie du planning proposé.

Attention : seuls les rendez-vous réglés seront confirmés et maintenus. Sans paiement, aucun créneau ne pourra être garanti.

Sans réponse dans les délais communiqués, les créneaux seront automatiquement réattribués.

Carré sur Seine, en fonction des disponibilités des experts, pourra également proposer aux participants de nouveaux rendez-vous.

Chaque rendez-vous est facturé 12 euros.

Le règlement s'effectue en ligne via un lien sécurisé transmis par Carré sur Seine.

Aucun remboursement ne pourra être accordé en cas de désistement, d'erreur ou de doublon de la part de l'artiste.

Une facture pourra être délivrée sur demande, avant le 31 décembre 2025, à :

[carresurseine2025@gmail.com](mailto:carresurseine2025@gmail.com)

Merci de préciser dans votre message : nom, prénom, adresse postale, et nombre de séances réglées.

En cas d'annulation d'un rendez-vous par un expert·e ou par Carré sur Seine, et à défaut de reprogrammation, la séance pourra faire l'objet d'un remboursement.

Dans certains cas spécifiques (raisons de santé, éloignement géographique, accessibilité), Carré sur Seine pourra autoriser des rendez-vous en visioconférence, sous réserve d'accord préalable.

# \_Sélection des finalistes et de la ou du lauréat·e du Prix Perspectives Curatoriales

À l'issue des Rencontres Artistiques, une pré-sélection d'artistes et de commissaires d'exposition est réalisée sur la base des retours formulés par les professionnel·le-s ayant participé aux rendez-vous.

Sur cette base, le jury des Prix Carré sur Seine, désigné par la Présidente de l'édition 2025, se réunira à l'automne 2025 pour désigner :

- les finalistes de l'exposition collective,
- la ou le lauréat·e du Prix Perspectives Curatoriales.

Les lauréat·e-s des Prix Carré sur Seine seront choisi·e-s, au cours de l'exposition des finalistes au Centre Wallonie-Bruxelles / Paris.

Le jury est composé de professionnel·le-s de l'art contemporain, d'institutionnel·le-s, de curateur·rice-s et d'acteur·rice-s de la scène artistique. La composition du jury est rendue publique dans l'appel à candidatures.

## \_Exposition des finalistes

Une exposition collective réunira les finalistes sélectionné·e-s par le jury à l'issue des Rencontres Artistiques.

Elle se tiendra au printemps 2026 au Centre Wallonie-Bruxelles | Paris.

L'exposition des finalistes sera curatée par Dominique Moulon, accompagné par la ou le lauréat·e du Prix Perspectives Curatoriales et par l'équipe de Carré sur Seine.

# \_Les Prix Carré sur Seine

Les prix distinguent des démarches artistiques singulières, critiques, engagées.

Ils seront remis au printemps 2026, à l'occasion de l'exposition collective qui se tiendra au Centre Wallonie-Bruxelles | Paris, aka le Vaisseau.

Chaque prix est accompagné d'une dotation financière.

— **Prix Carré sur Seine – Jury des experts**

Dotation : 5 000 €

— **Prix Fonds de Dotation Interconstruction**

Pratiques dédiées à un travail en volume / sculpture

Dotation : 5 000 €

— **Prix Expérience 4.0**

Pratiques intégrant le numérique, l'innovation, ou l'hybridation

Dotation : 5 000 €

— **Prix ARTAÏS**

Réservé à la production pour un jeune artiste

Dotation : 2 000 €

— **Prix Perspectives Curatoriales**

Réservé à un·e commissaire d'exposition émergent·e

Dotation : 1 000 €

Accompagnement de l'exposition finale curatée par Dominique Moulon

## \_ Interdiction

Il est strictement interdit de contacter les experts au nom de Carré sur Seine ou des Rencontres Artistiques

Toute sollicitation non autorisée entraînera l'annulation de la participation, sans remboursement, pour l'édition en cours et/ou les éditions à venir.

## \_ Réclamations

Aucune réclamation ne pourra être prise en compte concernant :

- La sélection des candidat·e·s
- L'attribution des rendez-vous
- L'attribution des prix
- Les collaborations éventuelles issues des Rencontres Artistiques

Carré sur Seine ne pourra être tenu responsable en cas de modification de date, d'annulation ou de cas de force majeure.

## \_ Droits photographiques

Les participant·e·s garantissent que les visuels transmis sont libres de droits et autorisent leur utilisation pour la promotion des Rencontres Artistiques et de Carré sur Seine (print, web, presse, réseaux sociaux...).

Des images de l'événement (photos ou vidéos) pourront être diffusées. Si vous ne souhaitez pas apparaître, merci de le signaler à l'avance à l'équipe.

# \_Protection des données personnelles

Conformément au RGPD (UE 2016/679), les informations collectées sont utilisées exclusivement dans le cadre de l'organisation des Rencontres (gestion des candidatures, communication avec les participant·e·s, valorisation des artistes et du projet).

Elles ne sont ni revendues, ni partagées à des tiers commerciaux.

Les participant·e·s disposent d'un droit d'accès, de rectification et de suppression de leurs données. Pour exercer ce droit, veuillez écrire à : [contact@carresurseine.com](mailto:contact@carresurseine.com)

**RAPPEL :**

**TOUTE CANDIDATURE AUX RENCONTRES ARTISTIQUES CARRÉ SUR SEINE IMPLIQUE L'ACCEPTATION PLEINE ET ENTIERE DU PRESENT REGLEMENT.**

---

Ce règlement est intégralement consultable sur le site Internet de Carré sur Seine : <https://carre-sur-seine.com/modalites/>

# CARRÉ SUR SEINE Règlement Rencontres Artistiques

## Les partenaires



BOULOGNE-BILLANCOURT



Pour le droit des artistes



FONDS DE DOTATION  
INTERCONSTRUCTION



FONDS  
DE DOTATION  
EMERIGE



## Contact

Maria Giovanna Gilotta

+33 7 70 03 40 13

[contact@carresurseine.com](mailto:contact@carresurseine.com)

@carresurseine

*Carré sur Seine révèle et accompagne les artistes contemporains dans leur parcours professionnel pour faire de l'art un levier de compréhension et de transformation des enjeux de notre temps. Fondée par Maria Giovanna Gilotta, Isabelle Lefort et Florence Provost, l'association tisse un dialogue continu entre artistes, experts du monde de l'art et publics. Les Prix Carré sur Seine distinguent des démarches artistiques singulières et significatives, parmi lesquelles figurent celles de Raphaëlle Bertran, Clédia Fourniau, Lyes Hammadouche, Emeric Lhuisset, Juliette Minchin, Rayan Yasmineh ...*